

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

INDEXÉ

CONFERENCE D'EXPERTS SUR LES CONSEQUENCES SOCIALES
DE L'INDUSTRIALISATION ET LES PROBLEMES URBAINS EN AFRIQUE

Septembre 1954

DOCUMENT DE TRAVAIL

Les sociétés africaines
devant la mécanisation des cultures.

par A. Hauser

I

On considère souvent que les sociétés africaines peuvent seulement contribuer au développement matériel de leur pays, c'est-à-dire qu'on estime les Africains inaptes pour longtemps encore à pratiquer pour leur propre compte une exploitation de type non traditionnel. L'industrialisation de l'Afrique devrait même se faire sans les Africains au dire de certains, avec une main d'oeuvre presque exclusivement européenne. Nous allons essayer de montrer qu'en ce qui concerne la mécanisation des cultures au moins, cette opinion est partiellement erronée : les cultivateurs africains, sans être encore parvenus à un stade d'autonomie technique et économique vis-à-vis des Européens, peuvent déjà exploiter leur propre sol avec des moyens analogues à ceux dont dispose un cultivateur nord-américain par exemple, lorsque certaines conditions se trouvent réunies.

Cependant les communautés africaines, de quelque nature qu'elles soient, ne s'adaptent pas sans difficulté à ce genre de travail, qui impose sa discipline et crée des habitudes et des besoins nouveaux, d'ordre individuel et collectif. Les transformations qui doivent en résulter seront esquissées ici dans le cadre du paysannat et du colonat surtout, le salariat ne posant guère d'autres problèmes en agriculture mécanisée que dans les autres branches d'activité industrielle*.

II

Cette recherche des relations de l'homme et de la machine dans les travaux agraires a débuté au Moyen Congo (AEF) où elle a porté presque exclusivement sur des entreprises à salariés. Nous avons consacré quelques jours à l'étude de la motoculture en octobre 1951 et mars 1952. En AOF nous effectuons cette recherche depuis avril 1953, au Sénégal et au Soudan français, auprès d'organismes privés

* Il doit faire l'objet d'un article de psychosociologie du travail en AOF.

ou publics, travaillant entièrement ou en partie en association avec des autochtones ou des colons. Six semaines sur le terrain y ont été consacrées en plusieurs fois dont la moitié environ dans chacun de ces deux territoires, d'avril à décembre 1953. Deux semaines doivent s'y ajouter pour le Sénégal en juin-juillet 1954.

Dans chaque centre de motoculture il est procédé à une visite des installations de toutes natures ; puis les travailleurs sont observés en cours d'exécution de diverses opérations, enfin les Européens et les Africains les plus importants de chaque service ou unité de colonisation ou qui semblent les plus intéressants sont interviewés isolément ainsi qu'un certain nombre de personnes étrangères à l'organisme. Un questionnaire détaillé sert d'aide-mémoire. Il comprend les huit grandes rubriques suivantes :

- a) Généralités sur l'organisme.
- b) (s'il y a lieu) Conditions de la colonisation ou de l'association avec les autochtones.
- c) Organisation du travail.
- d) La main-d'oeuvre salariée et les colons : étude quantitative et qualitative.
- e) Les travailleurs et le travail.
- f) Conditions de vie des salariés et des colons.
- g) Relations des travailleurs avec l'organisme.
- h) Relations des travailleurs entre eux et avec l'extérieur.

La collecte de documents pour l'étude quantitative des salariés et des colons a pu être confiée parfois à des collaborateurs bénévoles ou rétribués.

Ce questionnaire est à montrer éventuellement à la personne interrogée afin de la mettre en confiance. De toute façon un certain nombre de précautions oratoires s'imposent préalablement. Malgré tout subsiste toujours un petit pourcentage de gens réticents ; d'autre part les réponses sont parfois entachées d'erreurs. Aussi faut-il poser une partie des questions à plusieurs personnes, en évitant de questionner plus d'un sujet à la fois. Les recoupements permettent d'éliminer peu à peu les contradictions et de se faire une représentation de plus en plus vraisemblable, au fur et à mesure de l'interrogatoire, de la structure et du fonctionnement de l'organisme étudié.

Les recherches faites en AEF portent à peu près uniquement sur le salariat, dans des entreprises de motoculture entre autres, et il n'en sera plus fait mention ici *. Ce pays subéquatorial permet d'ailleurs deux récoltes par an. Il n'en est pas de même des pays dont il va être question. Avant d'y étudier les relations de l'homme, associé à la machine, et du sol il n'est peut-être pas superflu d'en décrire certaines caractéristiques physiques et de dégager les impératifs de l'agriculture dans ces conditions.

III

Dans quelques-uns des pays dits tropicaux secs de l'intérieur du continent africain la motoculture est le moyen le plus efficace que puisse avoir le cultivateur africain de sortir de sa situation précaire. Le climat y est en effet une gêne pour certains travaux agraires : la période où ceux-ci sont praticables est

* se reporter à notre article de "Africa", avril 1954.

écourtée par la concentration des pluies sur peu de mois. Les besoins en eau des plantes cultivées peuvent cependant être satisfaits lorsqu'il en tombe au moins 500 mm par an. C'est le cas d'une zone appelée soudanienne dont la limite sud est définie aux environs d'un mètre d'eau. Les opérations préculturales et culturales ne peuvent s'y effectuer manuellement que sur des surfaces très restreintes, faute de temps, à moins de faire appel à une importante main-d'oeuvre. Cela n'est pas à la portée de la grande majorité des cultivateurs. Les opérations mécaniques, moins chères, mieux faites et beaucoup plus rapides, permettent de desserrer le goulot d'étranglement de la production dû au climat*.

Dans certains territoires de la fédération de l'AOF, de vastes étendues répondent aux exigences d'une mécanisation rationnelle des cultures :

- a) relief négligeable (plaine ou plateau)
- b) faible densité de population (moins de 10 habitants au kilomètre carré pour une mécanisation intégrale)
- c) sol assez fertile
- d) végétation mineure (pas de forêt)
- e) pluviosité suffisante.

C'est ainsi que le Sénégal se prête à la motoculture dans une fraction notable de sa partie centrale, dans une zone où les populations sédentaires, qui appartiennent presque toutes au groupe ethnique Wolof, se livrent traditionnellement à une agriculture itinérante d'une qualité médiocre. Tous les Wolof ruraux sont musulmans, une partie importante d'entre eux se rattachent à la secte dite mouride dont la caractéristique extérieure essentielle est l'intensification du travail de la terre.

Des expériences de motoculture, en association partielle ou totale avec des autochtones, sont en cours dans cette zone et même plus au sud en Casamance, malgré la présence d'une petite forêt dense due au climat subguinéen. Elles portent sur des surfaces de l'ordre de 2.000 hectares au Bloc de l'Arachide et à la CGOT (Compagnie générale des Oléagineux tropicaux). La mécanisation, lorsqu'elle est poussée au stade cultural, ne porte que sur l'arachide, culture industrielle ; mais il est ou doit être procédé à des essais mécaniques sur des cultures céréalières : mil sorgho, maïs, riz sec, en AOF et ailleurs. C'est le cas du Damongo Scheme, dans le centre nord de la Côte de l'Or.

Il ne s'est agi jusqu'ici que de culture sèche. En zone soudanienne la culture irriguée - là où elle est possible - n'est pas une nécessité mais elle multiplie la production des plantes qui se prêtent à ces deux sortes de culture. Dans ce cas le recours à la motoculture s'impose moins. Cette technique ne perd pas pour autant de son intérêt comme nous le verrons.

Dans la zone contiguë à la zone soudanienne, au nord, dite zone sahélienne - faisant partie des pays semi-désertiques - caractérisée par une plus faible pluviosité (d'environ 250 à 500 mm), la culture irriguée est une nécessité pratique pour une production destinée essentiellement à la commercialisation ; c'est ainsi qu'on peut y faire pousser le coton et le riz. Le Soudan est propice à la culture irriguée dans le delta central nigérien (ancien delta de la vallée

* Ces considérations et quelques autres sont dues à M. Mescle, ancien directeur du Bloc de l'Arachide.

du Moyen Niger), qui est climatiquement à la limite des deux zones considérées ci-dessus, la plus grande partie en étant toutefois en zone nettement soudanienne. Le Niger en permet l'alimentation en eau, qui s'écoule selon la pente du Delta. L'inconvénient majeur est que le relief n'y est pas négligeable, d'où la cherté des défrichements. Une expérience y est en cours, portant sur le coton et le riz ; l'Office du Niger, organisme d'Etat, a peuplé en l'espace de moins de vingt ans les terres du delta central nigérien de plus d 20.000 colons indigènes qui disposent de presque autant d'hectares pour ces cultures industrielles. La mécanisation, réduite au début, y a pris de l'importance ces dernières années. Il est à signaler trois autres régions alluvionnaires analogues en Afrique soudanaise : le bas Sénégal, le Chari Logone et le Gezira. Seule cette dernière est pleinement mise en valeur*.

IV

La mécanisation des cultures, de même que toute autre industrialisation, n'est possible que là où l'infrastructure du pays le permet, en plus des facteurs naturels énumérés plus haut. Sous ce rapport le Sénégal et le Soudan français ne sont guère pourvus. Aussi chaque entreprise de motoculture se trouve-t-elle devant la nécessité de se créer localement une infrastructure suffisante pour fonctionner. Cela consiste en un certain nombre de services généraux qui grèvent lourdement le budget d'organismes trop petits. On évalue à 8.000 ou 10.000 hectares, en culture sèche, la taille minimum requise pour qu'une entreprise de motoculture soit rentable. Ce n'est encore le cas nulle part. En culture irriguée, les ouvrages hydrauliques créent des frais supplémentaires qui peuvent être importants et imposer un minimum de défrichement de plusieurs centaines de milliers d'hectares. On est encore loin de compte en Afrique française.

La mécanisation des travaux agraires peut ne se faire qu'au stade précultu-ral : il ne s'agit alors que des opérations de défrichements au bulldozer en général, de préparation mécanique des terres, au tracteur lourd, et d'enfouissement des engrais verts ou chimiques. Elle peut se faire au stade cultural où toutes les opérations sont maintenant possibles sauf pour le coton, du moins en Afrique. Mais en général on se contente du semis et éventuellement du binage dans les associations avec des autochtones ou des colons africains. La moisson du riz et l'arrachage de l'arachide ne se font mécaniquement qu'en "régie directe" et partiellement seulement jusqu'à présent. Les opérations postculturales de battage sont en général mécanisées.

Chaque organisme de motoculture défriche une zone déserte et s'associe ensuite avec des "autochtones", déjà installés à proximité, ou des "colons", qui l'ont été par ses soins et peuvent venir de plusieurs centaines de kilomètres. Nous ne nous étendrons pas ici sur les liens juridiques entre les deux parties et les relations effectives qui en résultent. Il faut cependant savoir que le chef de famille attributaire d'un lot doit assumer certaines obligations d'ordre financier (amortissement des aménagements ; rétribution des travaux agraires mécaniques effectués par les soins de l'organisme) et technique (engagement de suivre les indications de l'organisme en matière de culture). Les manquements aux premières obligations sont difficiles, les prélèvements étant faits en nature dès la récolte.

* La première n'a encore qu'une exploitation rizicole mécanisée de quelques milliers d'hectares (Richard-Toll) et la seconde en est au stade de la prospection.

Mais la discipline agricole n'est pas respectée de tous, surtout en culture irriguée. Les évictions des mauvais agriculteurs étant difficiles dans le régime de statuts accordé aux colons, l'Office du Niger a institué un régime de contrat annuel dans les nouveaux centres qu'il vient de créer.

La superficie allouée à chaque attributaire, qu'il soit colon ou autochtone, varie en fonction de l'importance de sa famille, du genre de culture pratiquée (sèche ou irriguée), de la plante cultivée et du degré de mécanisation des opérations préculturales ou culturales*. L'intervention de l'organisme peut en effet se limiter à ce stade afin que les redevances soient minimales, surtout lorsqu'on fait partie de l'amortissement d'un défrichement cher**. Quand la mécanisation est assez poussée les familles des attributaires fournissent en général la main-d'oeuvre non spécialisée. L'organisme loue alors ses services à meilleur compte. Le revenu du colon ou de l'autochtone croît avec la surface dont il dispose, ses redevances croissent avec le degré de mécanisation***. Il semble donc à première vue qu'il n'ait pas avantage à laisser trop "mécaniser" son travail. Il a même été dit que cela l'amènerait inévitablement à se désintéresser de la terre qui lui est confiée. En réalité, lorsqu'il peut être attribué de grandes surfaces, de quelques dizaines d'hectares en culture sèche, à chaque famille relativement restreinte (une dizaine de personnes au plus), une mécanisation poussée offre un intérêt certain : le revenu des récoltes est alors important et la redevance paraît minime. Le cultivateur ne peut manquer dans ces conditions de s'intéresser à une activité aussi rémunératrice, à laquelle on cherche de plus en plus à le faire contribuer comme nous le verrons. Les opérations manuelles sur de telles surfaces ne pourraient être

* CGOT : autochtones : 1 ha d'arachide - 1 ha de mil (ou autre céréale par homme.
Moitié pour femmes et enfants incapables de travailler.

colons : 1 ha 1/2 au lieu d'un ha : 2 ha si déchaumage mécanique.

Bloc de l'Arachide : Famille de 6 adultes, 6 enfants : 25 ha d'arachide, 12 ha 1/2 de mil, 12 ha 1/2 d'engrais vert ; mécanisation de semis et binage d'arachide.

Office du Niger : coton : 1 ha 3/4 par homme ; riz : de 3 ha 1/3 à 7 ha par homme selon le degré de mécanisation sans compter les hectares aménagés pour les cultures vivrières.

** C'est le cas à la CGOT : location annuelle 70 kg/ha d'arachide-coque et l'Office du Niger : redevance annuelle de concession temporaire : paddy 400 kg/ha ; coton 200 kg/ha colons sous contrat : 60 % au bailleur (y compris les redevances de mécanisation culturale).

*** Redevances pour mécanisation :

CGOT : déchaumage 70 kg/ha d'arachide-coque

Bloc de l'Arachide : 350 kg/ha d'arachide (préculturel et culturel sauf récolte)

Office du Niger : a) préculturel : 300 kg/ha de paddy ou coton (tous les 3 ans)

b) culturel : paddy (sauf récolte) : 300 kg/ha

effectuées par la famille, même si le climat limitait moins la durée possible de certains travaux agraires : il faudrait une nombreuse main d'oeuvre salariée, qui coûterait nettement plus cher que la machine et travaillerait moins bien : le sarclage ne vaut pas le binage. En culture irriguée cela reste vrai mais les surfaces à attribuer sont moindres pour un même revenu.

On évalue le revenu annuel familial global du cultivateur autochtone sénégalais moyen à 20.000 francs CFA, obtenus grâce à la commercialisation d'un peu plus d'un hectare d'arachide. La mécanisation au stade précultural donne un gain de 12.000 francs par hectare ; au stade cultural (sauf arrachage) ce gain est encore de 10.000 francs. Au Soudan -où les prix des produits locaux sont nettement inférieurs - en culture irriguée le paddy et le coton offrent un bénéfice de 15.000 francs à l'hectare au bon colon de l'Office du Niger, en mécanisation préculturale. Au stade cultural (sauf moisson) le paddy permet encore un bénéfice de 12.000 francs.

V

L'association de l'homme et de la machine pose, sur le plan individuel en Afrique noire comme partout ailleurs, des problèmes d'adaptation qui sont en train d'être résolus. Nous ne développerons pas ce sujet en ce qui concerne les travaux agraires, sauf en ce qu'ils ont de spécifique. Presque tous les conducteurs d'engins ont été formés empiriquement ; une rationalisation a été introduite par la création d'une école de conducteurs de tracteurs au Bloc de l'Arachide ; mais celle-ci a dû fermer ses portes faite de débouchés pour les élèves qui en sortaient, dans la conjoncture actuelle. Une solution serait de ne prendre d'élèves conducteurs que parmi les autochtones ou les colons, qui seuls peuvent remplir des emplois temporaires, que ce soit comme salariés ou à titre familial. Cette solution aurait l'avantage de faire participer étroitement les associés d'un organisme de motoculture à son fonctionnement. Une solution analogue a été adoptée par l'Office du Niger dans un casier rizicole de 10.000 ha où les colons formeront bientôt la moitié* des conducteurs de tracteurs, sans toutefois passer par une école. Dans toutes les entreprises de motoculture, après deux ou trois ans de pratique, des Africains n'ayant aucune notion préalable de conduite de quelque engin mécanisé que ce soit font des conducteurs convenables. Ce ne sont pas pour autant des mécaniciens ; c'est là l'inconvénient d'une formation "sur le tas". Ils travaillent parfois dans des conditions de chaleur et de poussière** auxquelles aucun européen ne résisterait.

Les cadres africains - salariés des entreprises - ne sont encore constitués que de chefs d'équipe pour diriger la manoeuvre d'engins travaillant en groupe et de moniteurs d'agriculture qui jouent surtout un rôle de surveillant. L'encadrement européen est parfois médiocre dans les bas échelons et peu apte à assumer sa tâche, qui est de diriger le travail d'Africains. Mais ces insuffisances ne sont pas propres à la motoculture.

En mécanisation intégrale le rapport des Européens aux Africains peut être de 4 % si l'on ne tient compte que du personnel sur les unités de culture. Il est en

* L'autre moitié devra continuer de se composer de salariés à cause des travaux de mécanique en morte saison.

** C'est le cas de certaines opérations de défrichement, comme l'andainage.

général moindre* : une mécanisation seulement partielle augmente le nombre des manoeuvres et fait tomber ce rapport parfois jusqu'à 1 % de l'effectif total de l'entreprise.

Sur le plan collectif l'association de l'homme et de la machine ne pose encore de problèmes qu'en motoculture : c'est le seul domaine industriel - en Afrique noire française du moins - où des Africains puissent déjà être considérés autrement que comme main-d'oeuvre dans la mise en valeur de leur pays ; ils jouent cependant exceptionnellement le rôle d'employeurs. Pour la plupart, ils ne sont pas sur leurs terres, même au sens coutumier.

Les autochtones ne voient encore en général dans l'association avec un organisme de motoculture qu'un appoint plus ou moins temporaire. Cependant ils peuvent considérer que les terres défrichées dans leur voisinage sont dans leur zone d'influence ethnique, même si elles étaient auparavant vides d'habitants, et espérer avoir un jour en toute propriété sous le régime de l'immatriculation - les terres qui leur sont allouées annuellement. Cet espoir paraît surtout fondé dans le cas d'une entreprise d'Etat, comme le Bloc de l'Arachide.

Les populations transplantées ne donnent pas toujours l'impression d'être stabilisées. C'est surtout vrai des colons récents mais c'est aussi le cas des colons des anciens centres de l'Office du Niger, qui bénéficient pourtant de statuts de colonisation, car une clause prévoyant l'octroi d'un permis d'occuper au bout de dix ans de séjour n'a jamais été appliquée. Il en résulte un malaise actuel et certaines revendications. Les colons des nouveaux centres de l'Office du Niger se sentent encore moins chez eux puisque ce sont en fait des métayers tandis que les colons de la CGPT sont, eux, des fermiers. L'inconvénient de ces contrats est qu'il s'agit alors plutôt d'une location de services que d'une colonisation. On ne peut dire dans ces conditions que la motoculture attache le cultivateur au sol, pas plus qu'un salarié d'une quelconque entreprise de transformation ou d'extraction n'est lié à la matière qu'il travaille. Il ne saurait y avoir de goût au travail même à celui de la terre, dans le cadre d'un similitarariat. Il ne peut se créer de nouvel artisanat dans les autres industries, que dans un cadre coopératif. A cet égard les sociétés africaines n'ont pas d'autre réaction que les autres. Mais seules des coopératives vraies, et non des associations qui n'ont que l'apparence de coopératives, ont un rôle éducatif. Les autres solutions sont des solutions d'autorité, c'est-à-dire, en fait, de facilité.

C'est ainsi que ceux des colons de l'Office du Niger qui sont soumis à des statuts (c'est encore le cas de la grande majorité d'entre eux) font obligatoirement partie, dans chaque centre, d'une coopérative dirigée par l'organisme tuteur. Ce système est plutôt un inconvénient, à la longue, qu'un avantage, car cela ne donne pas aux colons le sens de leurs responsabilités. C'est une des raisons pour lesquelles les sociétés de prévoyance d'AOF doivent être transformées en sociétés mutuelles de production rurale, avec administration effective assurée par des représentants élus par les intéressés.

Déjà constituée, la société mutuelle de production rurale de Thiès (Sénégal) procède dès maintenant à des essais de motoculture portant sur les propres terres des cultivateurs d'un canton. Un essai analogue, mais dans le cadre d'une association dirigée administrativement, se fait depuis 1949 dans le cercle de Siguiri (Haute Guinée), où l'on a pu lutter contre l'esprit "individualiste", à l'échelon

* de l'ordre de 5 %, y compris les services généraux.

de la famille et du village, des autochtones en créant un secteur collectif mécanisé de terres que ceux-ci n'avaient pas le moyen de cultiver seuls, manuellement ou avec des bêtes de trait. Dans les deux cas ce n'est que parce que les intéressés ont accepté de se grouper que la mécanisation des cultures a été possible.

Les Mourides sont un cas à part : dans cette secte musulmane, qui comprend essentiellement des Wolof, les marabouts (chefs religieux) incitent leurs talibés (fidèles) à la culture en prenant pour eux les péchés en même temps que les revenus des récoltes. Il s'est créé de la sorte un certain nombre de villages de colons, pionniers venus d'un peu partout pour défricher des terres sous la direction spirituelle d'un chef mouride. Les plus importants de ceux-ci se sont même lancés dans la motoculture en véritables employeurs, avec des engins personnels ou empruntés au Bloc de l'Arachide, avec lequel l'un d'eux s'est associé de 1949 à 1952. Il a fait venir "ses" colons mais il prélevait trop sur ceux-ci dont le nombre s'est élevé à près de deux cents pour qu'ils travaillent correctement et il a cru pouvoir ne pas assumer ses obligations financières. L'échec de cette association montre que les structures sociales ne sont pas adaptables directement, quelles qu'elles soient à un travail de type industrialisé. Une théocratie comme celle des Mourides n'a rien de commun avec une association collectiviste moderne, bien qu'elle en ait certaines apparences. Il n'est pas non plus facile aux Africains de constituer entre eux une coopérative aussi complexe que le nécessiterait la mécanisation intégrale, car ils n'ont pas encore assez dégagé leur personne de la communauté familiale à laquelle ils appartiennent.

Cet état de fait gêne d'autant plus le cultivateur autochtone qu'il ne dispose pas de gros moyens financiers, sauf exception. Il ne peut songer à acquérir le moindre de ses instruments de travail en motoculture, même à tempérament, surtout s'il n'est pas chef d'une importante famille au sens large : il éprouve des difficultés à s'acquitter de ce qu'il doit à cause de l'emprise qu'a sur lui sa famille. Son manque d'individualisme - on pourrait presque dire : d'égoïsme - l'empêche souvent d'être solvable. D'autre part il lui faudrait une aide au départ que l'Etat n'arrive pas à fournir, même dans le cadre d'une coopérative comme l'est la société mutuelle de production rurale : il se trouve presque toujours un rideau de gros cultivateurs pour intercepter tout subside important* et en faire ensuite un usage usuraire en nature ou en espèces.

VI

La mécanisation peut contribuer à transformer les relations de l'homme et de la terre et faire du cultivateur autochtone itinérant un paysan fixé sur son terroir. En culture sèche la technique de l'enfouissement mécanique d'un engrais vert combiné avec un amendement permet d'utiliser indéfiniment le même champ trois années sur quatre, dont une pour une céréale et deux pour l'arachide. La fertilité des sols est ainsi maintenue ou même augmentée ; il n'est procédé à des défrichements qu'une fois pour toutes. Le paysage africain change d'aspect, la brousse s'humanise.

Le cultivateur a des habitudes agraires dues à une connaissance empirique ancestrale des sols entre autres. La mécanisation change la texture de ceux-ci,

* D'autant plus que le système actuel de prêts est proportionnel à la récolte.

surtout après enfouissement de l'engrais vert. Il a donc à apprendre à utiliser rationnellement ce nouveau sol, à modifier légèrement son calendrier agricole en conséquence.

La culture attelée, qui pose d'ailleurs divers problèmes non encore résolus relatifs aux bêtes de trait, ne peut permettre un développement des surfaces cultivées beaucoup plus grand que la culture manuelle et ce ne peut être qu'avec l'aide de la motoculture que le cultivateur autochtone sénégalais et ceux des pays analogues pourront augmenter considérablement leur niveau de vie. Cela ne veut pas dire évidemment qu'il faille renoncer à la culture attelée ni à la culture manuelle. Même à travers les pays qui se prêtent à la motoculture celle-ci ne saurait s'insinuer que lentement dans la conjoncture actuelle de l'AOF. D'autre part, elle ne peut s'instaurer qu'en un pays faiblement peuplé. C'est surtout vrai en mécanisation sinon intégrale, du moins assez poussée où il est préférable de ne pas dépasser une densité de population à situer entre 10 et 20 habitants au km². Ce procédé n'a d'intérêt, nous l'avons vu, pour le cultivateur, que dans la mesure où il peut multiplier ses terres, tout en accroissant si possible ses rendements, de façon à s'assurer une augmentation substantielle du revenu de ses récoltes malgré les lourdes charges qu'implique la mécanisation. Aussi un certain nombre de régions du Sénégal, notamment en pays Sérère au sud, ne se prêtent-elles pas à une mécanisation des cultures, la densité y étant de 50 habitants au km² ; d'autres, un peu moins peuplées, ne s'y prêtent qu'au stade précultural ; c'est là un stimulant psychologique avant tout : cela incite l'autochtone à travailler davantage. Les Sérères n'ont d'ailleurs pas besoin d'être stimulés : le pays Sérère a trouvé un équilibre agricole dans la combinaison agriculture-élevage ; ses habitants ont su de la sorte créer presque un terroir comme l'a montré M. Péliissier*. La trop forte concentration humaine a contraint le cultivateur Sérère à rechercher ce moyen ingénieux de subsister dans des conditions satisfaisantes.

En culture irriguée, nous avons dit que la surface nécessaire est moindre pour un même revenu ; la densité de population peut donc être bien plus forte. Cependant la mécanisation poussée au-delà du stade précultural exige une déconcentration ou une moindre concentration : en pratiquant le semis mécanique l'Office du Niger a fait tomber la densité de la population de quelques zones rizicoles de 92 à 70 habitants au km².

En culture sèche, une solution qui remédierait à l'inégale densité de population du Sénégal, pris comme exemple, serait évidemment de répartir également la population à travers le territoire ou du moins les régions offrant un minimum d'intérêt agricole. On ne peut dire qu'elle soit réalisable actuellement bien qu'elle ait été suggérée. On pourrait cependant guider dès maintenant la colonisation à partir de pays congestionnés vers d'autres presque vides d'habitants, comme cela a été fait il y a vingt ans pour peupler le canton du Bloc de l'Ara-chide. Cela permettrait la création de centres ruraux modernes, "d'agrovilles", possédant une certaine infrastructure et un certain nombre d'avantages des centres urbains et où les cultivateurs auraient un niveau de vie très supérieur à l'ancien et nettement supérieur à celui des salariés. Cela résoudrait localement l'antagonisme présent entre villageois et citadins, qui provient de ce que la main-d'oeuvre salariée - essentiellement concentrée dans les villes - perçoit un gain sans rapport avec ce que le cultivateur peut attendre de son travail. Il en résulte une désaffection des campagnes et le travail des champs et ce facteur, joint à

* "Cahiers d'Outremer", avril 1953

d'autres, contribue à un exode massif vers les centres urbains, qui offrent par ailleurs un certain nombre de commodités et de distractions inconnues en brousse. La solution de considérer la fonction agricole comme une fonction urbaine est cependant une solution radicale dont il est peu probable que la conjoncture actuelle facilite l'application en AOF*.

VII

L'Ouest africain français semble avoir un avenir essentiellement agricole ; la meilleure façon de l'industrialiser est d'industrialiser son agriculture là où c'est possible. Un certain nombre d'entreprises agricoles mécanisées ne travaillant qu'avec des salariés peuvent s'avérer utiles à l'économie du pays et être à l'origine de combinats agricoles qui assurent le plein emploi des travailleurs toute l'année à l'aide d'usines fonctionnant en morte saison et traitant des matières premières végétales produites sur place. Certaines industries de transformation installées à proximité de centres de production agricole éloignés de la côte pallieraient cette gêne au développement de l'intérieur du continent africain. C'est ainsi que le Soudan pourrait produire sur place ses textiles grâce au coton de l'Office du Niger. Mais avant tout la motoculture peut offrir directement à l'autochtone des pays qui s'y prêtent de meilleures conditions de vie sur place.

L'agriculture traditionnelle sans l'élevage ne permet dans les zones soudanaises non irrigables que de vivre mal, sans progresser. Et l'introduction de la bête de trait y est aussi difficile que celle de la machine. Si elle est moins chère, elle ne peut élever autant le niveau de vie. Le cultivateur africain n'est nullement contraint de modifier totalement ses façons de vivre et de penser en adoptant une technique moderne. Il tendra même à garder son fonds de croyances relatives à la vie agraire, appauvri en général par l'Islam. Cependant il est évident qu'à la longue son esprit ne saurait manquer d'être transformé par un travail avec lequel il fera corps. Cette issue est inévitable, dans ce domaine comme dans les autres. Plutôt que d'essayer de la retarder en laissant l'autochtone avec ses moyens limités, mieux vaut la provoquer dans de bonnes conditions.

A. Hauser

* Les secteurs de modernisation prévus au Sénégal pourraient tout au plus en être une préfiguration.